



DOMMAGE DE NE PAS AVOIR PRÉVU PLUS DE MOLOKS DE DÉCHETS VERTS DANS LES VILLAGES

Le transport et le traitement des déchets verts ne sont pas gratuits et représentent environ 260'000.- par année pour la commune. Avec le principe du pollueur-payeur ces coûts doivent être pris en charge par leur producteur....des moloks gratuits dans les villages ne seraient donc, dans ce contexte, pas judicieux